LESCAR Service Enfance

DOSSIER D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS 2025-2026
MERCREDIS SCOLAIRES ET PETITES VACANCES

Renseignements :

Informations concernant l'enfant

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Établissement scolaire	
Classe (année scolaire 2025-2026)	

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète *(si différente)*
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone professionnel	Téléphone professionnel
E-mail	E-mail

Régime allocataire	☐ CAF	☐ MSA	☐ Autre *(préciser ci-dessous)*
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			

Pour obtenir les aides accordées par la Caisse d'Allocations Familiales, les familles bénéficiaires doivent obligatoirement fournir un justificatif au Service Enfance (attestation de Quotient Familial CAF de janvier 2025 d'un montant inférieur ou égal à 750 € ou courrier 2025 « Aide aux vacances enfant – VACAF »).

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur ou égal à 1800 €), peut être accordée par la Commune ***aux familles Lescariennes.*** *Pour pouvoir en bénéficier,* ***l'attestation de Quotient Familial doit obligatoirement être transmise en Mairie (Régie Centrale), accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 trois mois (facture électricité, gaz, eau, téléphonie fixe).***

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant *(si différentes des responsables)*

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

Droit à l'image

Je (Nous) soussigné(e-s) (*Nom Prénom du responsable 1)*	
Domicilié(e-s) (*Adresse complète)*	
Et (*NOM Prénom du responsable 2)*	
Domicilé(e) (*Adresse complète si différente)*	
☐ Autorise (autorisons)	☐ N'autorise (autorisons) pas
La ville de Lescar à fixer, reproduire et diffuser l'image de mon (notre) enfant en tout ou en partie, en nombre illimité et à titre gracieux, sur tous les supports de communication et d'information actuels et à venir pour une durée ne pouvant pas excéder un an. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable. La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.	

Santé de l'enfant

Votre enfant est-il porteur de handicap ?	☐ Oui	☐ Non
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	☐ Oui	☐ Non

PAI médical *(préciser)*	
Allergie(s) non-alimentaire(s) *(préciser)*	

Régime alimentaire

Régime	☐ Standard	☐ Végétarien ponctuel (sans porc)	☐ Végétarien annuel
Allergie(s) alimentaire(s)	☐ Œuf	☐ Arachide, fruits à coques	☐ Poisson, crustacés, mollusques
Autre(s) allergie(s) alimentaire(s) *(préciser)*			

Vaccins

Fournir les pages « Vaccinations » du carnet de santé.

Médecin traitant

Nom Prénom
Téléphone

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

Recommandations éventuelles

Inscription mercredis scolaires 2025-2026 : *(cochez la/les case(s) correspondant à votre choix)*

Dates

☐ **Tous les mercredis scolaires**
Du au inclus.

☐ **1 mercredi scolaire sur 2**
Du au inclus.

☐ **Occasionnellement**
Réservations à effectuer :
- Dans un délai limite de 3 jours ouvrés (hors samedi, dimanche et jours fériés), avant 9h00 **(sous réserve d'une place disponible).**
- Auprès du Service Enfance : Par téléphone (05 59 81 57 37) ou e-mail (enfance@lescar.fr)

Activités

☐ Matin

☐ Repas

☐ Après-midi

Inscription petites vacances 2025-2026 :

Réservations à effectuer dès l'ouverture de celles-ci et dans un délai limite de 3 jours ouvrés (hors samedi, dimanche et jours fériés), avant 9h00 **(sous réserve d'une place disponible)** :
Via le portail famille Agora (https://portalssl.agoraplus.fr/lescar)
ou auprès du service Enfance (05 59 81 57 37 ou enfance@lescar.fr)

Vacances	Ouverture Accueil Loisirs	Ouverture des réservations	
		Lescariens / Agents communaux	Non-Lescariens
Toussaint 2025	20 au 31/10/2025 Hors week-ends et jours fériés	15/09/2025	29/09/2025
Noël 2025/2026	22, 23 et 24/12/2025 Hors week-ends et jours fériés	17/11/2025	01/12/2025
Hiver 2026	09 au 20/02/2026 Hors week-ends et jours fériés	05/01/2026	19/01/2026
Printemps 2026	07 au 17/04/2026 Hors week-ends et jours fériés	02/03/2026	16/03/2026

Engagements

Je soussigné(e),

représentant légal de

certifie être à jour de mes paiements et m'engage à acquitter les frais de séjour de mon enfant,

m'engage à lire et respecter le règlement de fonctionnement et les procédures de réservation et d'annulation de l'Accueil de Loisirs communiqués à l'inscription.

☐ **Je souhaite la reconduction du prélèvement automatique** *(cocher la case).*

Informations légales

Rappel de l'Article 372-2 Code civil : "A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant."

L'ensemble des renseignements fournis à l'administration par le présent document seront traités dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'adresse e-mail sera ajoutée à une liste de diffusion d'information et ne sera utilisée que dans ce but. Elle ne pourra en aucun cas être transmise, cédée ou vendue à une tierce personne. Conformément aux Art. 39 et 40 de cette Loi, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant en écrivant à l'adresse enfance@lescar.fr.

Fait à Le Date

Signature d'un responsable légal

Ce dossier dûment complété, daté et signé est à retourner au Service Enfance :
A l'Accueil de Loisirs du Liana ou par e-mail (enfance@lescar.fr)